



Sectorisation des collèges

publié le 24/02/2023

Le département de la Charente bénéficie d'une sectorisation clairement définie pour l'ensemble des collèges publics de la Charente.

A chaque adresse correspond un collège de rattachement (collège de secteur).

Pour connaître le collège de secteur correspondant à votre adresse, vous pouvez suivre le lien donné (en cliquant sur l'image ou l'adresse ci-dessous) puis "descendre" sur la page affichée jusqu'au paragraphe "Rechercher votre collège ou lycée de secteur" et compléter alors le nom de la commune puis le nom de la rue de votre habitation :

Saisir la commune puis le nom de la rue

RECHERCHEZ VOTRE COLLÈGE OU LYCÉE DE SECTEUR

Pour connaître le collège ou le lycée de rattachement correspondant à votre domicile, sélectionnez votre commune dans la liste déroulante ci-dessous puis, s'il y a lieu, saisissez quelques caractères significatifs de votre adresse :

Commune : Angoulême Adresse du domicile : Entrez le nom de la rue...

pour afficher le collège de secteur

<https://www.ac-poitiers.fr/les-ecoles-et-etablissements-scolaires-en-charente-121532>



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.